



A.C.G.P. – MASTERS 2012

Règlement et déroulement

1. Elite (ou Seniors)

Date : Dimanche 28 octobre 2012 au Boulodrome de la Queue d'Arve
Horaire : Accueil des équipes dès 08 :30, début des jeux 09 :00 précises
Formation : Triplettes non mitigées avec maillots de club
Délai d'inscription : dimanche 21 octobre 2012 avec réservation des repas.
Inscription : Gratuite

Participants

16 triplettes participantes au moins : Les premiers inscrits sont prioritaires, les derniers risquent de ne pas jouer...

Seuls les clubs ayant 3 joueurs, ou un multiple de 3, peuvent inscrire une ou des triplettes qui ne peuvent être formées que par les joueurs ayant acquis le nombre de points minimum. Chez les seniors ce nombre a été fixé à 13 points.

Il n'y a pas de remplacement possible par des « viennent ensuite ».

Navré pour les clubs n'ayant qu'un ou 2 joueurs dans les points, ils ne peuvent pas participer. De même ceux qui auraient 7 ou 8 qualifiés potentiels, dans ce cas seules 2 triplettes peuvent être inscrites, parmi les 7 ou 8 joueurs.

Pas d'obligation dans ce dernier cas de faire jouer les 6 meilleurs au classement.

Rappel : Seuls les points acquis pendant la saison en équipes non mitigées sont comptabilisés, aucun point aux équipes mitigées.

Déroulement

Parties préliminaires selon le système suisse (1 heure et 2 mènes).

Les 8 premiers au système suisse sont qualifiés pour la suite, selon l'ordre suivant : 1-8, 2-7, 3-6 et 4-5

La suite consiste en quarts, demies et finale, en treize points.

Classement

Le système suisse est piloté par un logiciel informatique qui tient compte non seulement des parties gagnées mais également d'un coefficient de difficulté à chaque partie, ainsi les équipes à même nombre de parties gagnées sont-elles départagées par ledit coefficient.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les huit premières triplettes sont primées.

Toutes les triplettes ont droit à un prix souvenir. Chaque partie du tour qualificatif sera rémunérée à hauteur de CHF 15.-

Intendance

Un repas est prévu à midi pour lequel des tickets seront vendus ce dimanche 28 octobre.

Un apéritif suivra la cérémonie de remise des prix.

Genève, octobre 2012



A.C.G.P. – MASTERS 2012

Règlement et déroulement

2. Dames

Date : Dimanche 28 octobre 2012 au Boulodrome de la Queue d'Arve
Horaire : Accueil des équipes dès 08 :30, début des jeux 09 :00 précises
Formation : Doublettes, mitigées admises, avec maillots de club ou tenue homogène
Délai d'inscription : dimanche 21 octobre 2012 avec réservation des repas.
Inscription : Gratuite

Participantes

8 doublettes participantes au moins : Priorité sera donnée aux doublettes non mitigées si inscription dans les temps.

Seuls les clubs ayant 2 joueuses, ou un multiple de 2, peuvent inscrire une ou des doublettes qui ne peuvent être formées que par les joueuses ayant acquis le nombre de points minimum dans leur catégorie.

Chez les dames ce nombre a été fixé à 13 points.

Il n'y a pas de remplacement possible par des « viennent ensuite ».

Navré pour les clubs n'ayant qu'une joueuse dans les points, il n'y aura pas de doublette du club. Cependant la compétition féminine acceptant les doublettes mitigées, une joueuse esseulée peut en trouver une autre dans un autre club genevois. De même ceux qui auraient 3 ou 5 qualifiées potentielles, dans ce cas seule 1 (si 3 qualifiées) ou 2 (si 5 qualifiées) doublettes peuvent être inscrites.

Pas d'obligation de faire jouer les meilleures dans l'ordre du classement.

Déroulement

Parties préliminaires selon le système suisse (une heure et 2 mènes).

Les 4 premières au système suisse sont qualifiées pour la suite, selon l'ordre suivant : 1-4 et 2-3.

La suite consiste en demies et finale, en treize points.

Classement

Le système suisse est piloté par un logiciel informatique qui tient compte non seulement des parties gagnées mais également d'un coefficient de difficulté à chaque partie, ainsi les équipes à même nombre de parties gagnées sont-elles départagées par ledit coefficient.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les quatre premières doublettes sont primées.

Toutes les doublettes ont droit à un prix souvenir.

Intendance

Un repas est prévu à midi pour lequel des tickets seront vendus ce dimanche 26 octobre.

Un apéritif suivra la cérémonie de remise des prix.

Genève, octobre 2012